

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2025

Décision du 7 novembre 2025

11.2025-03	<u>HABITAT - URBANISME</u> <u>OBJET</u> : Cession d'un logement situé à « Le Pont » à Monnières et cadastré section AD n°25, à la commune de Monnières
------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant la décision de la conférence des Maires du 13 mai 2025 de modifier la définition de l'intérêt communautaire de la gestion des logements d'urgence du territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo,

Considérant que la gestion des logements d'urgence du territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo sera assurée à compter du 1^{er} janvier 2026 par les communes,

Considérant que Clisson Sèvre et Maine Agglo n'assurera plus la gestion des logements d'urgence à compter du 1^{er} janvier 2026 et souhaite donc céder les logements d'urgence dont elle est propriétaire,

Considérant le souhait de la commune de Monnières d'acquérir le logement d'urgence propriété de Clisson Sèvre et Maine Agglo situé à « Le Pont » à Monnières et cadastré section AD n°25,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de céder à la commune de Monnières le logement situé à « Le Pont » à Monnières et cadastré section AD n°25.

ARTICLE 2 : de préciser que le logement sera cédé au prix de 17 000 €.

ARTICLE 3 : de préciser que l'ensemble des frais (notamment de notaire) inhérents à cette aliénation seront pris en charge par l'acquéreur.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »